

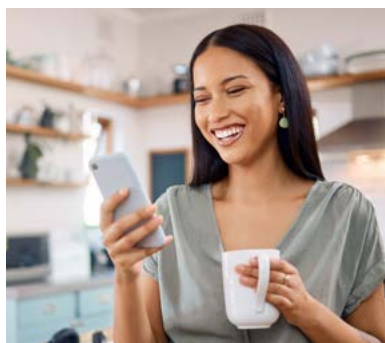


**Tout sur votre  
raccordement à la fibre**

# La fibre chez vous en 3 étapes

Depuis le début, la fibre constitue le cœur du réseau Telenet. Seuls les derniers mètres entre la rue et votre habitation sont équipés d'un câble coaxial. En tant que client(e) Telenet, vous pouvez surfer à une vitesse de 1 gigabit par seconde. Une vitesse de pointe qui pourra être encore plus rapide dans le futur.

Afin d'être prêt(e) à profiter de la rapidité d'internet de demain, nous amenons aujourd'hui la fibre jusqu'à chez vous. L'installation se fait en 3 étapes simples.



ÉTAPE 01

Prenez  
rendez-vous



ÉTAPE 02

Nous venons  
chez vous



ÉTAPE 03

Nous finissons  
l'installation intérieure



## Vous souhaitez savoir si nous pouvons déjà installer la fibre chez vous ?

Nous installons la fibre rue par rue. Quand c'est à votre tour, nous vous en informerons. Vous n'avez pas reçu de mails ou de lettres, mais vous souhaitez savoir si vous pouvez déjà avoir la fibre ? Appelez-nous au 015 66 66 66.

Si nous pouvons installer la fibre chez vous, nous fixerons un rendez-vous. [PLUS D'INFOS À L'ÉTAPE 1](#) ▶

# Prenez rendez-vous

Dès que votre rue est prête à être connectée à la fibre, vous pouvez prendre rendez-vous. Une fois le rendez-vous fixé, vous n'avez plus rien à faire ! Il y a cependant quelques éléments à prendre en compte.



Vous devez **être chez vous** quand nous arrivons

Nous devons savoir où nous pouvons faire un trou pour le câble (Ø 5 mm) ou – s'il n'y a pas d'autres solutions – où nous pouvons creuser. Nous fixerons un ou plusieurs jours, en fonction de votre situation.



Vous n'êtes pas le **propriétaire** du bâtiment ?

Vous louez ? Dans ce cas, vous avez besoin de l'autorisation du propriétaire pour tous les travaux (percer des murs, creuser sur une propriété privée...). Vous êtes propriétaire ? Alors, c'est vous qui décidez.



Vous **partagez** le bâtiment avec d'autres personnes ?

Vous habitez dans un immeuble à appartements, un commerce avec des logements ou un autre bâtiment avec plus d'un propriétaire ? Il vous faut alors l'accord de tous les propriétaires ou de l'association des copropriétaires. Une fois l'immeuble raccordé à la fibre, chaque habitant ou occupant peut décider s'il souhaite un raccordement à la fibre.



**Appelez le 015 66 66 66 pour fixer un rendez-vous**

# Nous venons chez vous

À la date convenue, nous venons chez vous afin de raccorder votre habitation à la fibre.  
Le raccordement et l'installation sont totalement gratuits.

## D'abord, nous posons un câble de haute qualité à l'extérieur

- Avant de commencer, nous vous expliquons en détails ce que nous allons faire.
- Vous êtes client(e) Telenet ? Vos services fonctionnent comme d'habitude.



## Ensuite, nous installons le boîtier de raccordement et votre 360° Fiberbox à l'intérieur

- Un technicien termine l'installation et s'assure que tous les services fonctionnent.
- Vous êtes client(e) Telenet ? Dans ce cas, nous interrompons brièvement vos services.
- Via des pods wifi et/ou un câble intérieur, profitez d'une connexion internet dans tous les recoins de votre habitation.



Le câble entre le réseau dans la rue et le boîtier de raccordement dans votre habitation est livré et placé par notre partenaire. Celui-ci est et reste le propriétaire du câble.

## Qu'attendons-nous de vous ?

Nous discuterons à l'avance de l'endroit où installer le boîtier de raccordement et votre 360° Fiberbox. En général, il s'agit de l'endroit où se trouve votre modem actuel, par exemple dans votre garage, votre cave ou votre débarras. Si ce n'est pas le cas, prévoyez un espace suffisant et une prise de courant.

### Espace pour le **boîtier de raccordement** et la **360° Fiberbox**

Assurez-vous qu'il y ait suffisamment de place pour suspendre votre nouveau boîtier de raccordement (8,25 x 10,55 x 2,38 cm) et la 360° Fiberbox (19 x 24 x 4 cm). Si vous avez déjà un modem Telenet, prévoyez simplement de la place pour le boîtier de raccordement. La 360° Fiberbox remplacera votre modem actuel.

### Une **prise** de courant pour la 360° Fiberbox

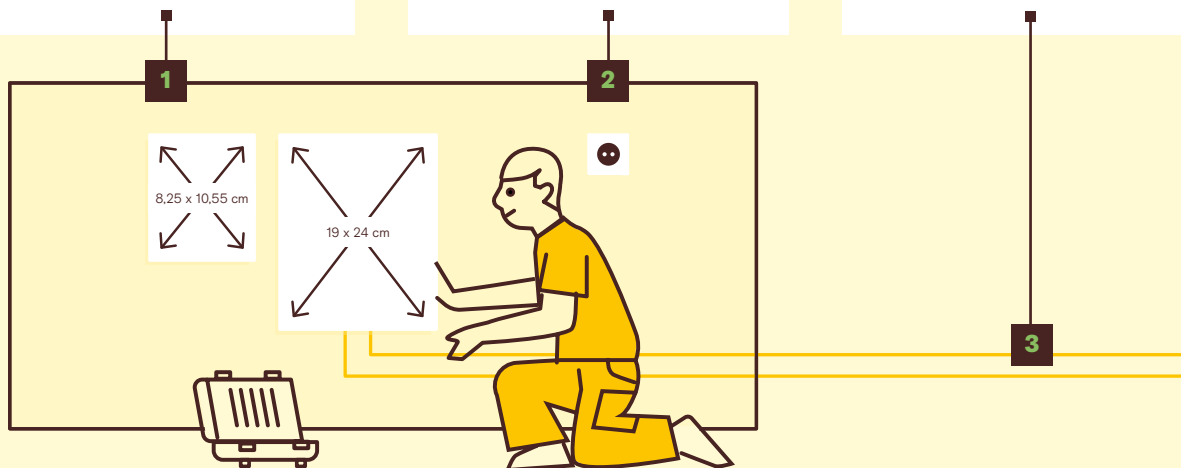
Prévoyez une prise de courant pour la 360° Fiberbox.

Si elle remplace votre modem Telenet, inutile de prévoir une prise de courant supplémentaire. Nous pouvons utiliser la même.

### Le **câblage intérieur** (optionnel)

Décidez dans quelles pièces vous souhaitez avoir le câble internet, la téléphonie fixe et/ou la télévision. Prévoyez les câbles nécessaires de votre 360° Fiberbox jusqu'aux pièces que vous souhaitez raccorder.

**PLUS D'INFOS À L'ÉTAPE 3** ➔



# Terminer l'installation intérieure

Après l'installation de votre 360° Fiberbox, nous veillons à ce que vos services Telenet fonctionnent. Afin d'étendre votre réseau à toute la maison, vous pouvez opter pour le câble ou le wifi.



## Câblage intérieur

Prévoyez les câbles de votre 360° Fiberbox à chaque pièce que vous souhaitez raccorder. Tirez un câble UTP jusqu'à toutes les pièces dans lesquelles vous voulez la **télé** via votre Digibox/Digicorder ou la Telenet TV-box. Vous pouvez également connecter votre TV-box via wifi, mais les câbles garantissent une meilleure qualité d'image et de son. De même pour **l'internet**, le câble UTP est l'option la plus stable, même si le wifi fonctionne bien. Pour la **téléphonie fixe**, un câble de téléphone avec un connecteur RJ11 est nécessaire.

Pour plus d'infos sur le câblage intérieur, rendez-vous sur [telenet.be/preparerinstallation](https://telenet.be/preparerinstallation) ➔



## Sans fil avec Telenet 360° Wifi

Avec Telenet 360° Wifi, surfez sans fil, quels que soient la taille de votre maison et le nombre de personnes qui se connectent. Il s'agit d'un **système wifi super intelligent** qui s'adapte parfaitement à vous et qui ne se contente pas de booster votre wifi. Vous pouvez également combiner Telenet 360° Wifi avec un câblage intérieur. Ainsi, votre connexion internet atteint les moindres recoins de votre habitation.

Pour plus d'infos à propos de Telenet 360° Wifi, surfez sur [telenet.be/360wifi](https://telenet.be/360wifi) ➔



DES QUESTIONS ? **015 66 66 66**

De informatie in deze brochure is onder voorbehoud van wijzigingen, vergissingen en drukfouten. I-23  
Telenet BV • Maatschappelijke zetel: Liersesteenweg 4, 2800 Mechelen, België | BTW BE0473.416.418 • RPR Antwerpen, afdeling Mechelen

